



# La Fédération mode d'emploi



## **Vie Fédérale :**

**Le programme 2008**  
sur les rails. p. 2

**Edito :** p. 3

**Dossier :** pp. 4 et 5

**Vu/Entendu :** pp. 6 et 7

**Notre histoire :**

**Badinter :**

une vie contre la peine  
de mort : p. 6

**Actualités nationales :**

**Non à la fusion**

**Suez/GDF :** p. 7

**Nos collectivités :**

**Ne pas mélanger**  
les rôles

ni les responsabilités :  
pp. 6 et 7

**Fête de la rose :**

les photos : p. 8

**Agenda :** p. 8

*Commission Agricole :*

**L'Agriculture et l'espace rural  
dans notre projet**

Page 3



## Forte affluence à l'Assemblée Générale des militants rennais **LE PROGRAMME 2008 SUR LES RAILS**

L'Assemblée Générale des militants rennais s'est tenue le mercredi 27 septembre à la Maison du Champ de Mars. La proximité des élections municipales a attiré bon nombre des 1100 militants de la ville (350 avant la vague d'adhésions du printemps). La salle était donc comble pour cette réunion de rentrée : il a fallu ajouter des chaises sur l'estrade et de nombreux militants ont dû rester debout dans le couloir d'accès.

Le secrétaire du CCV, Laurent Langlais, et le Maire de Rennes, Edmond Hervé, ont tout d'abord accueilli les nouveaux adhérents de la ville. «Vous avez bien fait d'adhérer». C'est ainsi qu'Edmond Hervé leur a souhaité la bienvenue avant de rappeler les valeurs du Parti Socialiste et son rôle d'éducation populaire. Il a également souligné sa propre disponibilité pour échanger avec les militants et a fait la démonstration



de son souci de proximité en lançant à un jeune adhérent: «tu sais, on se dit «tu» au parti socialiste. Enfin, si vous voulez...».

La réunion plénière a donné la parole au Maire qui a exposé les principales réalisations de son équipe en rappelant à chaque fois les valeurs qui les sous-tendent. Les actions municipales ont favorisé la diversité, le pluralisme, la laïcité conformément à notre idéal de liberté. Elles ont développé la mixité sociale, géographique et intergénérationnelle pour promouvoir l'égalité. La politique d'insertion, l'accueil des étrangers, la création du centre culturel islamique, le soutien à l'organisation des soins palliatifs répondent à notre objectif de fraternité.



A la tribune, Edmond Hervé, Laurent Langlais, Frédéric Bourcier et Marie-Anne Chapdeleine entourés de militants

Au terme de cet exposé (très partiellement résumé ci-dessus) la parole a été donnée aux militants. Les questions ont fait ressortir l'intérêt des adhérents pour les thèmes en rapport avec l'environnement et le développement durable. Ont également été évoqués les transports, la démocratie participative, la vie des quartiers, les Champs Libres.

«On ne gagne pas sur un bilan, a martelé Edmond Hervé. Un bilan sert de fondation à un projet. Il nous faut l'élaborer». C'est ce que le Comité de Coordination de la Ville va proposer aux militants au cours des prochains mois : tout d'abord une phase de bilan, jusqu'à décembre, puis de janvier à juin des travaux sous forme de commissions thématiques coprésidées par un élu municipal et un adhérent. Le programme sera présenté et discuté courant juin avec nos partenaires politiques, les associations et les habitants impliqués. «L'incertitude quant à la date réelle des élections municipales – peut-être avancées à l'automne

2007 – nous oblige à lancer dès à présent le cycle de préparation du programme. Notre objectif est d'être prêts à l'été 2007», a expliqué Laurent Langlais.

Les militants ont clairement des idées, des réflexions, des suggestions. Ils souhaitent prendre à bras-le-corps le prochain programme municipal. C'est pourquoi la place sera largement faite à leur expression au cours des prochaines réunions. Mais dès à présent, questions et contributions se rapportant aux thématiques concernées (voir encadré) peuvent être adressées :

• par courrier électronique à : **ccv@ps35.org**  
• par courrier postal à : **CCV - Fédération du Parti Socialiste, 45 bis, Bd de la Liberté. 35000 Rennes**

### **LES THÉMATIQUES DES RÉUNIONS DE BILAN**

#### **La ville intelligente : 12 octobre**

- culture / sports.
- éducation / enseignement supérieur / international.
- citoyenneté / animation / jeunesse.

#### **La ville où il fait bon vivre : 9 novembre**

- urbanisme / logement.
- sécurité / propreté.
- mobilité / espaces publics / temps de la ville / quartiers.

#### **La ville pour tous : 11 décembre**

- emploi / insertion / économie.
- fragilités / social / vieillesse / handicap.
- égalité des droits.

## COMMISSION AGRICOLE

# L'Agriculture, et l'espace rural dans notre projet

La commission agricole et espaces ruraux s'est réunie le 16 septembre à Betton. Nous voulions saluer le travail que conduit Laurence Besserve, maire-adjointe dans cette commune périurbaine, pour faire en sorte que les agriculteurs et les résidents se connaissent et se comprennent.

Avant de présenter notre projet et les enjeux, il nous faut rappeler les avancées apportées à l'agriculture par les gouvernements de gauche.

En 1936, Le Front Populaire a créé l'office du blé évitant aux plus faibles de brader leur récolte.

En 1945, Tanguy Prigent a réussi à imposer le statut du fermage et instituer les CUMA. (coopératives d'utilisation du matériel agricole).

Les agricultrices ont dû attendre 1981 et Edith Cresson pour

avoir droit à un remplacement lors des congés de maternité. La pluralité syndicale date également de cette époque.

De 1997 à 2002, Louis Le Pensec et Jean Glavany ont conduit d'importantes réformes : la modulation des aides a permis de financer les Contrats Territoriaux d'Exploitation qui marquaient une reconnaissance par la collectivité des différentes fonctions du métier d'agriculteur. En supprimant la modulation dès son installation Hervé Gaymard a cassé un outil qui commençait à être reconnu et apprécié.

Nous ne saurions oublier le statut du conjoint collaborateur et nous devons rappeler que les retraites agricoles ont été revalorisées par le gouvernement Jospin grâce à une loi défendue à l'Assemblée Nationale par Germain Peiro, député de Dordogne et actuel secrétaire national à l'agriculture et au monde rural.

Ces quelques rappels ainsi que les mesures mises en place dans les départements et les régions gérées par la gauche nous permettent d'affirmer que notre parti sait reconnaître l'importance de l'agriculture et du monde rural et mettre en œuvre des mesures pour améliorer le sort de celles et ceux qui y travaillent : **sachons le rappeler à nos détracteurs.**

Notre projet 2007 accorde une attention particulière à l'agriculture et aux territoires

ruraux. De nombreuses rencontres de terrain et des réunions de travail des responsables de la commission nationale agricole et rurale ont précédé son adoption et participent à son approfondissement. Lors de la dernière rencontre de Varades le 23 septembre dernier nous avons entendu l'ensemble des syndicats agricoles, des représentants de salariés, d'organisations économiques, d'organisations de consommateurs ainsi que des députés européens de trois pays de l'Union.

Nous soutiendrons la promotion d'une agriculture productive, respectueuse de l'environnement nécessaire au maintien de campagnes vivantes et au développement rural.

Pour cela il nous faudra mieux exploiter la Politique Agricole Commune en utilisant les possibilités offertes

par la modulation pour réorienter une partie des aides vers le développement rural.

Nous entendons également plafonner le montant des aides.

Nous entendons également promouvoir le développement raisonnable des productions non alimentaires comme les bio-carburants sans oublier la valorisation énergétique de la biomasse comme le bois et les déjections animales, par exemple.

Nous entendons rétablir les contrats entre l'agriculteur et la société engageant les parties sur des durées plus longues que les cinq ans prévus dans les CTE.

Nous ne saurions oublier l'échelle mondiale où les prix sont fixés sur des marchés de surplus laminant ainsi les moins favorisés. **Il nous faudra défendre le principe de souveraineté alimentaire pour que toutes les agricultures du monde puissent se développer en accomplissant leur première mission : nourrir l'humanité.**

Les membres de la commission agricole se tiennent à la disposition des sections qui souhaitent débattre des sujets abordés dans cet article succinct.

**Jean-Yves GEFROY,**  
Délégué Fédéral à l'Agriculture.



Par Frédéric BOURCIER  
Premier Secrétaire Fédéral

## RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA SANTÉ

Lors de notre Conseil fédéral du 6 octobre 2006, David Veillard, délégué fédéral, est intervenu sur les grands enjeux en matière de politique de santé. Les socialistes constatent que, depuis 5 ans, la Droite a creusé les inégalités d'accès à la prévention comme aux soins.

En matière de prévention, il va nous falloir renforcer les moyens de la santé scolaire, et ce tout au long de la scolarité. Nous connaissons l'intérêt de toutes les campagnes systématiques réalisées au niveau local (campagne bucco-dentaire dans le 1<sup>er</sup> degré par exemple). Un programme d'éducation à l'hygiène, à la santé (alimentaire) doit également permettre de prévenir un certain nombre de risques, comme l'obésité ou toutes les formes d'addiction. Le suivi médical des jeunes doit devenir un droit : les 16-25 ans se verront attribuer une carte santé à cet effet. Plus globalement, un grand plan de prévention sera lancé pour des maladies comme le cancer ou le sida. Par ailleurs, la médecine du Travail doit se voir confier une mission de service public, qu'elle doit exercer en toute indépendance.

En matière d'égalité d'accès aux soins, nous répondrons à l'inégalité territoriale par l'ouverture de 500 maisons de santé, où toute l'offre de soins de premier niveau sera disponible. En lien avec un hôpital de référence, elles auront vocation à mieux gérer les gardes médicales. L'hôpital public doit voir ses moyens augmentés.

La gestion de l'assurance maladie est un enjeu financier. Nous associerons de manière plus cohérente l'Etat, les partenaires sociaux et les organismes complémentaires dans cette gestion. La loi de finances de sécurité sociale permettra d'imposer un cadre de contrôle et de débat qui mobilise toute la communauté nationale.

Dans le prolongement de ce qui a été fait sous la législature Jospin, nous devons remettre la politique de Santé au cœur d'une démarche de solidarité vers l'égalité réelle.

**L'** afflux de nouveaux adhérents, qui représentent désormais près des deux tiers des militants de notre département, est un excellent prétexte à un rappel du mode de fonctionnement des différentes instances du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine.

**La Fédération rassemble les sections au niveau départemental. Elle met en œuvre la politique du parti pour chaque département. Les instances de la Fédération sont renouvelées à chaque congrès. Le conseil fédéral (CF) est l'instance de décision de la fédération. Il délègue certaines de ses prérogatives au bureau exécutif fédéral (BF). Le secrétariat fédéral assure la gestion politique de la fédération, en liaison avec le secrétariat national du parti, et agit par délégation du Conseil Fédéral ou du Bureau Fédéral.**

## LE CONSEIL FÉDÉRAL (CF).

Il est composé de membres élus par le congrès fédéral à la proportionnelle des courants. Leur nombre dépend de l'importance de la fédération : en Ille-et-Vilaine, le Conseil Fédéral est constitué de 45 militants, dont 30 sont élus au titre des motions, et 15 sont des secrétaires de section. Le Conseil Fédéral définit les orientations politiques de la fédération.

Le Conseil Fédéral se réunit tous les mois, soit au local fédéral à Rennes, soit de façon décentralisée. Il est alors accueilli par une des sections de la fédération. Ainsi, les membres du Conseil Fédéral font la connaissance des militants qui leur exposent les problématiques de leur section, puis les militants peuvent assister aux travaux du Conseil Fédéral. Après Vitré, Redon, Fougères, Saint-Malo et Liffré, le Conseil Fédéral s'est tenu le 6 octobre à La Mézière.

## LE BUREAU EXÉCUTIF FÉDÉRAL (BF).

Le BF est constitué de membres élus par le Conseil Fédéral, selon l'application de la proportionnelle des courants. Le BF est chargé de mettre en application les décisions politiques du CF. En Ille-et-Vilaine, les membres du Bureau Fédéral sont à la fois Secrétaires Fédéraux : ils ont la charge de seconder le Premier Secrétaire Fédéral dans la gestion courante de la fédération et dans l'application des décisions du CF. Ils ont également la charge d'un ou plusieurs secteurs d'activité ; ils peuvent être assistés d'un ou plusieurs délégués fédéraux.

Le Bureau Fédéral compte 13 membres : huit pour la motion 1 dite Hollande (4 hommes et 4 femmes), deux pour la motion 2 dite Fabius et trois pour la motion 5 – Nouveau Parti Socialiste (2 hommes et une femme).

**Frédéric BOURCIER**, le Premier Secrétaire fédéral est élu par l'ensemble des militants de la fédération lors d'un scrutin majoritaire à 2 tours organisés dans la foulée du Congrès National.

**Emmanuel COUET**, Premier Secrétaire Fédéral chargé de la Coordination Trésorerie et organisation.

## La section : la structure de base

Elle est constituée d'au moins d'une section et le trésorier. Elle couvre une aire géographique: canton, commune, etc. Une section peut aussi avoir une aire géographique importante. Une section peut aussi avoir une aire géographique importante (administration, entreprise publique, etc.). Elle est le lieu de débat et de rassemblement de l'opinion des militants et met en œuvre la politique du parti, en concertation avec le Bureau Fédéral.

## Le secrétaire de section.

Le secrétaire de section est élu par les militants à la majorité absolue (uninominal majoritaire à deux tours). Il est l'animateur de la section dont il est le responsable. Il est secondé par un secrétaire adjoint.

## La commission administrative

Lors du congrès, la section élit une commission administrative proportionnelle des motions nationales. Elle est chargée de la présentation dans la section. Le mandat est pour la désignation des délégués.



**Gaëlle ANDRO**, Sec. Féd. chargée de la Formation.

**Nathalie APPÉRÉ**, Sec. Féd. chargée de la Communication externe - Porte-parole.

**Marie-Anne CHAPDELAINÉ**, Sec. Féd. chargée des Elus

**Marine CLABÉ**, Sec. Féd. chargée de la Communication interne

**Rozenn GEFFROY**, Sec. Féd. chargée du Développement du Parti.

**Patrick LEBORGNE**,

**Rodolph LLAVORI**, Sec. Féd. chargé de l'International.

**Cyrille MOREL**, Sec. Féd. chargé des Relations Extérieures.

**Pierre MORIN**, Sec. Féd. chargé des Elections.

**Pierre-Yves OLLIVIER**,

**Alain YVERGNIAUX**, Sec. Féd. chargé des Etudes et du Projet.

# N, MODE D'EMPLOI

## du parti.

inq adhérents, dont le secrétaire correspond traditionnellement à commune, quartier d'une ville im- correspondre à un lieu de travail (ue ou privée). Les sections sont le t de tous les militants. Elles expri- ettent en œuvre au niveau local la n avec la fédération.

à bulletins secrets et au scrutin urs par la première assemblée gé- on suivant le congrès national. Il il est le porte-parole. Il peut être t et un secrétariat de section.

## ou bureau de section).

ne commission administrative à la ionales, à hauteur de leur repré- me mode de scrutin est appliqué de la section au congrès fédéral.

## LE PREMIER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL.

Elu au scrutin majoritaire à deux tours par les militants lors d'une deuxième session après la tenue du congrès national, il est l'animateur politique de la fédération et son porte-parole. Il assure la liaison avec le secrétariat national aux fédérations. Il préside les réunions du secrétariat fédéral, du BF ou du CF, devant lequel il rend compte de ses activités. Le premier secrétaire fédéral assiste de droit, avec voix consultative, aux réunions du conseil national.

En Ille-et-Vilaine, le premier secrétaire fédéral est Frédéric Bourcier. Adhérent de la section Rennes Sud-Est depuis 1989, il est également adjoint au maire de Rennes chargé de l'Éducation. Il réalise actuellement son second mandat comme Premier Secrétaire Fédéral.

## LES COMMISSIONS.

Il y a trois commissions fédérales statutaires, d'ordre organisationnel : le Bureau Fédéral des Adhésions ; la Commission des Conflits, et la Commission de Contrôle des Finances et des Comptes.

On compte également un certain nombre de commissions fédérales thématiques, animées par un secrétaire ou un délégué fédéral. En Ille-et-Vilaine, les militants participent aux travaux des Commissions suivantes :

### - Commission Agriculture :

délégué fédéral  
Jean-Yves Geffroy.

### - Commission Education :

délégué fédéral  
Roger Masson.

### - Commission Economie-Entreprises :

délégué fédéral  
Micaël Fischer.

### - Commission Santé :

délégué fédéral  
David Veillard.

Lorsqu'un ou des militants sont intéressés par un thème sur lequel il n'existe pas de commission fédérale, et s'ils sont volontaires pour l'animer, ils en proposent la création au Bureau Fédéral, et le Conseil Fédéral «installe» la commission.

*L'Unité 35* et la newsletter fédérale vous annoncent les réunions des commissions. Lorsque vous y avez participé une fois, vous recevez ensuite par courrier une invitation aux réunions suivantes.

## Sources :

Site national [www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)

Site fédéral <http://perso.orange.fr/fede35.parti-socialiste/>

Guide du (de la) secrétaire de section du Parti Socialiste (ed. 2005).

Cahiers de formation du PS. 3€, sur commande.

## RENNES VILLE ET RENNES MÉTROPOLE : DES STRUCTURES SPÉCIFIQUES.

Le Comité de Coordination Ville de Rennes (CCV) a pour mission, comme son nom l'indique, de coordonner l'action des sections de la ville (voir *Vie Fédérale*, p.2).

L'action des huit sections rennaises est coordonnée par un Comité de Coordination de la Ville (CCV) : la gestion courante est confiée à un Secrétaire assisté d'un bureau qui comprend tous les secrétaires de section et des représentants de toutes les sensibilités du parti. Les membres du CCV ont élu leur Secrétaire, Laurent Langlais (adhérent depuis 2002, à la section Rennes Centre) le 15 décembre 2005.

Le Comité de Coordination de l'Agglomération Rennaise (CCAR) joue le même rôle au niveau des sections de Rennes Métropole. Son secrétaire est Philippe Héry, adhérent depuis 2002 de la section de Rennes-Cleunay. Le secrétaire du CCAR est assisté d'un bureau de 10 membres et de membres de droit : les parlementaires socialistes, le Président du Groupe Socialiste au Conseil de Rennes-Métropole, le Président socialiste de la Communauté d'Agglomération et le Premier Secrétaire Fédéral.

## LES QUATRE TÂCHES TYPES DE LA SECTION.

**Se développer**, c'est-à-dire : recruter, collecter les cotisations, se réunir.

**S'informer**, c'est-à-dire : recenser les problèmes économiques des entreprises et/ou de la cité.

- Recensement des activités économiques, sociales, culturelles, associatives et mise à jour régulière.

- Connaissance des questions liées à l'actualité économique et sociale qui se posent aux citoyens, aux travailleurs.

- Prises de contact avec les syndicats, les organisations politiques, les mouvements sociaux, les associations qui partagent les mêmes valeurs pour examiner des initiatives communes à prendre.

- Lecture des circulaires et notes fédérales, de la presse nationale du Parti.

- Veille documentaire et analyse détaillée des propositions formulées par l'opposition et les extrêmes et veille stratégique sur internet.

**Réfléchir et se former**, c'est-à-dire : débattre, étudier les diverses politiques.

- Commentaires, échanges et débats sur les événements nationaux, départementaux et locaux ; recherche de synergies en rapport avec le projet socialiste.

- Etude théorique, à l'aide d'intervenants, sur des thèmes généraux à caractère politique, social, économique et historique.

**Agir**, c'est-à-dire : passer de la réflexion idéologique à l'action sur le terrain.

## BADINTER : UNE VIE CONTRE LA PEINE DE MORT.

### LOI D'ORIENTATION AGRICOLE : effet pervers ou lobbying ?

*La Loi d'Orientation Agricole de janvier 2006 interdit la publicité et la vente de produits actifs s'ils ne sont pas homologués. Or, les traitements issus de recettes de grand-mère ne le sont pas, alors qu'ils sont plus écologiques. Exemple souvent retenu, la divulgation de la recette du purin d'ortie devient illégale... et que dire de toutes les mairies qui s'efforcent de désherber avec des principes actifs naturels, et communiquent sur leur action ? Hors-la-loi, elles aussi ? Un meilleur contrôle des substances actives épandues sur nos sols est assurément une bonne chose. Mais dans ce cas, les industries phytosanitaires se frottent les mains...*

### COMMENT ÉVITER DES POURSUITES JUDICIAIRES ?

#### En choisissant des amis pour instruire son dossier

*Evidemment ce n'est pas donné à tout le monde. Le Président de la République a proposé au Conseil des ministres, qui l'a acceptée, la nomination de Laurent Le Mesle au poste de procureur général de Paris. Nul doute que cet ancien conseiller juridique de Jacques Chirac à l'Élysée saura traiter comme il se doit les éventuelles suites des affaires judiciaires du citoyen Chirac, dépourvu d'immunité à la fin de son mandat.*

### LA FRANCE, On l'aime ou on la quitte ?

*La France est fière d'accueillir les citoyens du monde qui veulent y vivre, mais il importe qu'ils partagent ses valeurs républicaines. Que dire ainsi d'un immigré de la seconde génération qui n'a de cesse de fermer les frontières à tous, leur refusant l'opportunité dont a bénéficié son père ? Décidément, Nicolas Sarkozy a raté son intégration. Il dit aimer la France : à trop l'aimer, il va finir par l'étouffer.*

Robert Badinter a choisi de venir à Rennes fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de son discours historique (17 septembre 1981) à l'Assemblée nationale où il demanda solennellement aux députés l'abolition de la peine de mort. Un discours manuscrit aujourd'hui offert à la Bibliothèque nationale.

«Ce ne fut pas un chemin de roses contrairement à une idée aujourd'hui répandue» a lancé l'ancien garde des Sceaux. Bien au contraire, l'abolition de la peine capitale obtenue par 363 voix contre 117 à l'Assemblée nationale et 160 voix contre 126 au Sénat (30 septembre 1981) fut l'aboutissement d'un parcours de luttes, de travail de persuasion, d'affirmation d'une justice humaniste, «une victoire des hommes sur eux-mêmes» a rappelé Badinter. La France devint alors le 35<sup>e</sup> Etat abolitionniste, le dernier en Europe de l'Ouest.

Rien n'aurait été possible sans le courage politique de François Mitterrand affirmant son opposition à la peine de mort en pleine campagne présidentielle alors que l'opinion publique s'affichait très majoritairement à 63% favorable «à la justice qui tue». L'opinion française a basculé. Selon une dernière enquête publiée à l'occasion du 25<sup>e</sup>

anniversaire de l'abolition, 42% des Français restent favorables à la peine de mort.

C'est énorme et donne la mesure du travail d'explication et de civilisation à mener encore dans notre pays.

Dans le monde, l'abolition gagne du terrain. 130 pays ont aujourd'hui interdit la peine de mort.

De grandes nations, comme l'Inde, le Japon recourent encore exceptionnellement à la peine de mort. D'autres la pratiquent encore massivement : la Chine, l'Iran, l'Arabie Saoudite et bien sûr les Etats-Unis (dans 40 de ses 52 Etats).

— Le 3<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort est organisé à Paris, à la Cité internationale universitaire, du 1<sup>er</sup> au 3 février 2007.

— Le 10 octobre est la date fixée annuellement comme Journée mondiale contre la peine de mort.

— La Conférence européenne des Droits de l'Homme dans la Ville a lieu les 11 et 12 décembre à Lyon.

George Bush, l'actuel président américain, a autorisé 154 exécutions alors qu'il était gouverneur du Texas !

L'horreur s'accroît lorsqu'une enquête très fouillée d'universitaires américains aboutit au constat de 60% d'erreurs judiciaires découvertes après les exécutions. «Après Bush, j'espère que les Etats-Unis aboliront» a confié l'orateur.

Robert Badinter luttera toute sa vie en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort. Il y consacrera son talent, son énergie et sa conviction profonde d'une justice plus humaine.

Michel BIHAN

## Nos collectivités

### «NE PAS MÉLANGER LES RÔLES NI LES RE...

Le Sénat a terminé fin septembre l'examen du projet de loi sur la délinquance porté par Nicolas Sarkozy, le 6<sup>e</sup> texte en matière de sécurité depuis 2002. Une fois la loi adoptée, les maires devront coordonner la politique de prévention de la délinquance. Ils auront notamment la faculté de saisir le juge des enfants aux fins de mise sous tutelle des prestations familiales.



Daniel Delaveau, Maire de Saint-Jacques de la Lande, et Guy Juhier, Maire d'Acigné, craignent que le mélange des pouvoirs – dans ce cas, exécutif et judiciaire – ne vienne entamer un peu plus le pacte social.

« Le problème essentiel, commente Daniel Delaveau, est d'éviter la confusion des rôles et des responsabilités. Le maire a une fonction de médiateur, il doit être garant du lien social. Ce ne sera pas le cas s'il est en charge du signalement de la délinquance : le lien particulier entre la population et la mairie risque d'être rompu ».

Guy Juhier renchérit : « le maire doit être informé, bien sûr. Mais à chacun sa responsabilité. La responsabilité éducative doit être assurée par la famille. La répression est du domaine de la police et la justice. La responsabilité du maire vis-à-vis de

## NON À LA FUSION SUEZ / GDF !

### LE PS35 AFFICHE SA POSITION

Lors de la manifestation du 12 septembre à l'appel de la CGT, Micaël Fischer, pour le Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine, a fait l'intervention suivante :

«Les défis énergétiques qui nous attendent sont immenses : sécurisation de nos approvisionnements dans un monde de plus en plus dangereux et complexe, préparation du monde de l'après pétrole, recherche de l'égalité de tous dans l'accès à l'énergie. Face à ces grands défis, le gouvernement a répondu par une petite et mauvaise décision : la privatisation de GDF et sa fusion dans Suez.

Pour le Parti Socialiste, cette privatisation/ fusion n'est pas acceptable.

Elle n'est pas acceptable, car au lieu de sécuriser nos approvisionnements, le gouvernement a d'abord choisi de sécuriser les actionnaires et dirigeants de Suez et tout ça en revenant sur la parole donnée en

2004 par Nicolas Sarkozy. Chaque Français doit comprendre que cette fusion aura pour conséquence de priver notre pays de ses moyens d'approvisionnement et de stockage du gaz qui appartiendront désormais à des actionnaires privés libres de leurs décisions.

Cette fusion est ainsi un danger pour notre indépendance énergétique.

Elle n'est pas acceptable, car elle appauvrit notre pays en s'attaquant aux services publics : à la fois en faisant disparaître GDF mais aussi en créant un concurrent dangereux pour EDF. Et tout ceci en exacerbant la concurrence alors que partout la dérégulation a été un échec.

Elle n'est pas acceptable car elle aura pour conséquence une augmentation mécanique des

tarifs pour servir les intérêts des actionnaires qui souhaiteront, naturellement, maximiser leurs profits. Or, nous savons tous que ces augmentations de tarifs auront d'abord pour conséquences d'aggraver la situation des plus en difficultés d'entre nous déjà touchés par la hausse des loyers et de l'essence.

A l'inverse de cette politique court-termiste, injuste, et sans réelle vision industrielle, le Parti Socialiste souhaite défendre une autre politique de l'énergie qui prépare l'avenir dans la solidarité et pas simplement dans la libéralisation et la concurrence. Cette politique devra se construire, bien sûr au niveau français, mais surtout au niveau européen avec nos partenaires ainsi que nos fournisseurs de la Russie à l'Afrique du Nord. Mais pour pouvoir appliquer une nouvelle politique, il nous faudra aussi des outils puissants. C'est dans cette perspective que nous proposons de constituer un pôle public de l'énergie qui regroupe EDF et GDF car dans ce domaine comme dans d'autres, le service public est garant de la justice sociale.



Le 12 septembre, place de la Mairie à Rennes, à l'issue de sa manifestation, la CGT a procédé symboliquement à l'enterrement de la fusion GDF-Suez et au mariage EDF-GDF.

## RESPONSABILITÉS».

la délinquance, c'est la prévention ; cela passe par les outils mis à disposition des écoles, par les activités périscolaires proposées...».

Mais, insiste-t-il, «si l'on spécialise le maire dans le rôle qui consiste à protéger une partie de la population des errements de quelques-uns, il perdra son rôle de médiateur et d'organisateur du territoire, avec l'impératif du maintien du bien vivre ensemble».

«Le maire doit pouvoir intervenir, mais il n'a pas à se substituer à la police ni à la justice», résume Daniel Delaveau en conclusion.

Daniel Delaveau et Guy Juhier sont sans illusions sur ce projet de loi, nouvelle défausse de l'Etat sur les maires à qui les problèmes sont transférés sur fond de recul des moyens.

## ILS AURONT TOUT ESSAYÉ...

... pour sauver le CNE. En pleine canicule estivale, le préfet de l'Essonne a contesté à la cour d'appel de Paris sa compétence pour juger une décision prudhomme contraire au CNE arguant du fait que c'est une ordonnance, et non une loi, qui a créé le CNE. La différence ? La justice administrative est à la botte du gouvernement, alors que la cour d'appel risquerait de vouloir appliquer les conventions internationales auxquelles contrevient le CNE (convention 158 de l'Organisation Internationale du Travail).

## MINIMUM VIEILLESSE POUR PERSONNE SEULE : 90% des Français le jugent insuffisant

Un sondage Louis-Harris réalisé auprès de 1000 personnes éclaire sur la perception de l'insuffisance de l'aide aux personnes âgées.

90% des personnes interrogées estiment insuffisant les 600 euros de minimum vieillesse accordés aux personnes seules.

A la question : «les personnes âgées ont-elles un rôle important à jouer ?», 71% répondent «pour transmettre les valeurs morales» ; 62% «pour maintenir les liens familiaux» ; 44% «pour renforcer la solidarité» ; 43% «pour aider financièrement les enfants et petits-enfants».

A celle sur les deux problèmes principaux des personnes âgées, 71% répondent la solitude, 32% la maladie, 30% la dépendance, 23% le manque d'argent, 15% l'insécurité.

A la question sur les catégories de population qui connaissent le plus de difficultés, 43% répondent «les handicapés», 37% «les sans domicile fixe», 30% les personnes âgées, 23% les enfants, 22% les chômeurs.

# fête de la rose



Près de 2000 militants et sympathisants sont venus participer à la Fête de la Rose. Les forums animés par les élus et les commissions thématiques du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine ont fait le plein. Les stands et les jeux ont également été très fréquentés au cours de la journée.



## Côté politique

Les militants et les sympathisants sont venus en nombre rencontrer et écouter Dominique Strauss-Kahn. Après avoir salué chacun lors du déjeuner, l'invité a écouté son discours pour laisser un temps aux questions de l'assistance.

## Côté convivial



Vif succès du cochon et de la dinde grillés. Notre camarade Jérôme, de la section de Bruz, et toute son équipe étaient à pied-d'œuvre dès 2 heures du matin !

Yves a remplacé au pied levé le chef-cuisinier qui s'était blessé. Il a assuré toute la découpe de la viande.



Saluons la reprise du stand Huîtres de Cancale.



Le stand fédéral hébergeait cette année encore l'exposition du Centenaire. Beaucoup en ont profité pour voir ou revoir les événements qui ont marqué notre parti.



On ne chôme pas au bar : l'irremplaçable Godinette ne connaît pas la crise.



# À vos agendas

## COMMISSIONS FÉDÉRALES

La Commission Entreprises et le Secrétaire Fédéral chargé de l'International, Rodolph Llavori vous convient à une réunion sur le thème de l'énergie, le 25 octobre à 20 h 30.

Cette réunion se déroulera au local fédéral, 45 bis, boulevard de la Liberté - 35000 RENNES

La section **Pierre Bérégo** du canton de Dol-de-Bretagne organise un **BANQUET RÉPUBLICAIN**  
**Dimanche 12 Novembre**

**Prix : 18,50 € tout compris**

Réservations au plus tôt à :

**Pierre Le Calvez**

Secrétaire de la section, **avant le 4 novembre 2006**

Règlement sur place à l'entrée

## Changement à la tête du MJS 35



**Fanny Gasc**, animatrice fédérale du MJS, part en Australie. Elle a profité de la Fête de la Rose pour passer le relais à **Benoît Pommier**, qui assurera désormais l'animation au sein du MJS d'Ille-et-Vilaine. Bonne route à tous les deux.



## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Votre abonnement à l'Unité 35 arrive à échéance ?**

**un bon réflexe : réabonnez-vous...**

**Bulletin à renvoyer à l'Unité 35**  
45 bis, bd de la Liberté - 35000 RENNES

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_

**Ville :** \_\_\_\_\_

(0,76 €, le numéro - 10 numéros par an).

Chèque à l'ordre de l'Association Départementale de Financement du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine (ADFPS 35).